



Comité Régional  
Pays-de-la-loire

Le Président

NANTES, le 10 janvier 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs concernés

**La Fontenaisienne – AC Chapelain – Angers Gym  
Beauséjour les Sables – GCRY – AS Ponts de Cé –  
AG Le Mans – SLAG – ESGLSVL – ASCA – Laetitia –  
USJA Carquefou – Elan Mortagnais – Les Alcyons**

Réf. : LLR/DA N°123.20

## FINALE REGIONALE TEAM GYM

**Date** Dimanche 9 février 2020

**Lieu** : Complexe sportif Chamiraud – rue Amand Bujard – 85200 – FONTENAY LE COMTE

### **Réglementation :**

Les feuilles de difficultés (disponibles sur le site de la FFG à partir du 15/01) doivent être envoyées par mail 10 jours avant la date de compétition soit *vendredi 31 janvier dernier délai* à : [teamgym@ffgypaysdelaloire.fr](mailto:teamgym@ffgypaysdelaloire.fr)

Pour les questions sur les fiches de difficultés vous pouvez joindre Justine BOUFFARD 07.86.10.98.33

**Rappel : Absence de feuille de difficulté = -1 point par agrès**

### **Musiques :**

**Vos musiques doivent être téléchargées sur le site DJ Gym avant le lundi 3 Février (délai de rigueur), et vous devez vous munir d'un double de vos musiques sur clé USB**

### **Jugement :**

Seuls les juges recyclés et licenciés peuvent officier. Si votre juge n'a pas le niveau exigé, pour le bon fonctionnement de la compétition, prendre contact avec Justine BOUFFARD 07.86.10.98.34 ou [teamgym@ffgypaysdelaloire.fr](mailto:teamgym@ffgypaysdelaloire.fr)

### **Forfaits :**

Les Forfaits sont à signaler 10 jours avant la compétition via Engage Gym. **ATTENTION !!!** Selon la nouvelle réglementation 2020, pour tout changement de composition d'équipe moins de 3 jours avant la compétition (au-delà du 5 février) **un certificat médical est exigé** pour éviter la pénalité pour « faux nombre de gyms »

### **ENGAGEMENTS : A régler IMPERATIVEMENT avant la compétition**

Le **droit d'engagement** s'élève à **46.00 € par équipe**. Les clubs conventionnés bénéficient d'une ristourne de 35%. La facture générée par Engagym ne sait actuellement pas tenir compte de cette ristourne, aussi il appartient au trésorier des clubs conventionnés de l'appliquer eux même pour calculer le montant de leur règlement. En fin de saison le Trésorier Régional adressera à chaque club un justificatif comptable des montants effectivement réglés.

ATTENTION : Bien que la licence soit dématérialisée, la réglementation sportive impose un contrôle des licences systématique (avec photo) à chaque compétition. Vous devrez les présenter pour vérification le jour de la compétition, en format électronique (PDF) de préférence (fichier généré depuis engagym).

Prévoir la possibilité d'¼ d'heure d'avance ou de retard par rapport aux horaires prévus.

### Appel des juges : 8h45 - Début de compétition 9h30 - Palmarès 12h30

	SOL		MINI TRAMPOLINE		TUMBLING
JA	Justine Bouffard (Fontenay) N3	JA	Angers N2	JA	Carquefou N2
JC	ASCA	JC	AG Le Mans	JC	Saumur
JE	Saumur	JE	AC Chapelain	JE	Beauséjour
JE	ASPC	JE		JE	Les Alcyons

### Appel des juges : 13h30 - Début de compétition 14h15 - Palmarès 17h00

	SOL		MINI TRAMPOLINE		TUMBLING
JA	Justine Bouffard (Fontenay) N3	JA	Angers Gym N2	JA	Saumur N2
JC	GCRY	JC	ESGLSVL	JC	Laetitia
JE	Saumur	JE	ASPC	JE	Elan Mortagnais
JE	Les Alcyons	JE		JE	AG Le Mans

### JUGES EN RATTRAPAGE

Pour les candidats autorisés à passer l'examen de rattrapage lors de la finale regroupement, il y a possibilité de juger pendant la finale régionale selon le tableau ci-dessous. Merci de confirmer à Justine BOUFFARD la disponibilité sur la ½ journée proposée. Possibilité de s'entraîner sur toute la journée pour ceux qui le souhaitent.

Matin	LABOUS Annabelle (Angers Gym)		
Après-midi	SAMSON Maëlle (Elan Mortagnais)	DAGON Lise-Anna (SLAG)	BALLICK Sally (SLAG)

A chaque tour, le juge change d'agrès afin de juger sur les 3 agrès.

Selon la réglementation de la brochure technique régionale, 200.00 € d'amende pour toute absence de juge à payer sur place.

**Merci également de communiquer par mail à Justine BOUFFARD ([teamgym@ffgypaysdelaloire.fr](mailto:teamgym@ffgypaysdelaloire.fr)) le niveau et nom de votre juge pour le 1<sup>ER</sup> FEVRIER afin de pouvoir réajuster la répartition des juges sur les agrès si nécessaire.**

### Echauffement

*Accès pour échauffement généralisé 30 minutes avant le passage du groupe*

*Pas de passage en musique en salle d'échauffement*

*Echauffement TU et MT directement sur plateau (2min Découverte/Evolution, 4min Détente/Passion, sans limitation de nombre de passages)*

### Tenues des juges (cf. code de pointage) :

*Femme* : veste + jupe ou pantalon bleu marine /noir, haut blanc.

*Homme* : veste bleu marine, haut blanc, pantalon gris. Toute tenue non respectée entraîne l'interdiction de juger et donc une amende pour absence de juge.

Livret de juge obligatoire

Pour toute autre question, vous pouvez contacter Loïc Arhiman : [teamgym@ffgypaysdelaloire.fr](mailto:teamgym@ffgypaysdelaloire.fr) ou 06.07.61.74.83

Luc LE ROY